

L'INED A SONDÉ LES ÉTRANGERS DE FRANCE ET, POUR LA PREMIÈRE FOIS, LEURS ENFANTS

Une enquête balaie les idées reçues sur l'immigration

Plus de deux ans ont été nécessaires à l'Institut national des études démographiques (Ined) pour mener à bien la plus importante enquête statistique jamais consacrée aux populations étrangères et d'origine étrangère établies en France. 13.000 personnes ont été interrogées, et, pour la première fois à une aussi vaste échelle, ont été sondés les

enfants de parents nés hors de France. L'enquête, qui doit être présentée dans les prochains jours, fournit une photographie détaillée des première et deuxième générations de l'immigration. Elle révèle aussi, entre autres phénomènes, l'importance des mariages mixtes et, dans le cas des jeunes Maghrébins, un taux très faible de pratique religieuse.

La première enquête scientifique réalisée sur la population étrangère et d'origine étrangère résidant en France est remise cette semaine par l'Institut national d'études démographiques (Ined) à ses commanditaires: la Direction de la population et des migrations, l'Office des migrations internationales, le Fonds d'action sociale et le ministère de la Coopération qui ont cofinancé, pour 8 millions de francs, cette recherche exceptionnelle.

Michèle Tribalat, chargée de recherches à l'Ined, a initié, conçu et conduit l'enquête qui réunit les travaux de dix chercheurs: Jean-Louis Dayan, Annick Echarhour, Michel Glaude, Christophe Lefranc, Nicolas Razafindratsima, Suzanne Thave pour l'Insee; Joëlle Gaymu, Victor Kuami Kuagbénou, Alain Parent et Patrick Simon pour l'Ined. La collecte d'informations, appuyée sur le recensement de 1990, a été entreprise d'août 1992 à avril 1993 par 500 enquêteurs et cinquante traducteurs auprès de 13.000 personnes, interrogées chacune pendant plus d'une heure. Sept pays ou groupes de pays, représentant près de 60% de la population immigrée, ont été

retenus pour l'étude: Algérie, Espagne, Maroc, Portugal, Turquie, Afrique noire et Sud-Est asiatique. A cause des contraintes budgétaires, manquent notamment les migrants italiens et tunisiens.

La collecte achevée, l'Insee a procédé pendant six mois à l'élaboration technique: construction des fichiers, relecture des questionnaires, tests de cohérence des réponses... Les auteurs ont démarré leurs travaux en janvier 1994 et le rapport définitif de 558 pages est prêt depuis décembre.

Parallèlement à la remise officielle du rapport, Michèle Tribalat publie bien-

tôt l'ouvrage *Faire France*, qui vise à rendre accessible à un large public les principaux résultats de l'enquête, mais aussi à livrer un certain nombre d'informations inédites (notamment sur la polygamie) que l'auteur redoute de voir publiées «*affadies*» dans le rapport final, ou simplement gommées.

Les informations que nous publions ci-dessous sont extraites du livre de Michèle Tribalat.

La moitié des garçons d'origine algérienne ont une épouse ou une petite amie française de souche...

Dans les populations originaires d'Algérie et

du Maroc, les mariages entre cousins s'effacent et les familles interviennent moins directement dans le choix des conjoints de leurs enfants. Les unions mixtes, loin d'être exceptionnelles chez les jeunes des familles venues d'Algérie ou du Maroc, progressent avec la génération née en France.

Parmi les Algériens entrés en France après l'âge de 15 ans et chez les jeunes nés en France d'origine algérienne, la proportion des unions mixtes s'élève à de 50% chez les hommes. Quant aux enfants issus de couples mixtes, ils choisissent pour 80% un ami français de souche, et les

deux tiers se marient avec un conjoint français de souche.

...Mais seulement un quart des filles épousent un Français de souche

L'interdit du mariage avec un non-musulman touche davantage les filles que les garçons, pour des raisons historiques et religieuses. Plus de la moitié des femmes d'origine algérienne de 20-29 ans sont aujourd'hui mariées à un homme né en Algérie, et 24% avec un Français de souche. En cas de cohabitation, le nombre de couples mixtes est légèrement supérieur: un tiers des filles fréquentent un Français de souche, et 36%

un immigré. La première expérience de la vie à deux se fait donc plutôt par le mariage lorsque le conjoint est né en Algérie, par la cohabitation lorsqu'il est Français de souche.

Résistance au modèle traditionnel et difficultés d'insertion dans la vie professionnelle font que filles et garçons s'engagent tard dans la vie amoureuse: seuls 20% des jeunes gens âgés de 25-29 ans ne sont plus célibataires (contre 35% de moyenne nationale française), 38% chez les jeunes femmes, contre 48% de moyenne nationale.

Pour les hommes comme pour les femmes nés en Algérie et arrivés célibataires en France, les unions les plus fragiles sont celles conclues avec une personne née en France d'origine algérienne. Plus de la moitié de ces unions ont été rompues avant dix ans. Les enquêteurs l'expliquent par le malentendu né d'une fausse proximité culturelle, les jeunes d'origine algérienne étant plus éloignés qu'ils ne le croient des Algériens d'Algérie.

Quant au mythe kabyle, forgé par les Français lors de la colonisation de l'Algérie, parant cette ethnie de qualités d'adaptation qui feraient défaut à l'arabe, il ne résiste guère à l'analyse. Les pratiques matrimoniales, mariages arrangés ou unions mixtes, ne diffèrent guère d'une ethnie à l'autre.

La moitié des immigrés d'Algérie déclarent ne pas avoir de religion

Les réponses aux deux questions, «*Avez-vous une religion? La pratiquez-vous régulièrement, occasionnellement, pas du tout?*», font éclater la vision homogène de l'ensemble des populations musulmanes de France.

Près de la moitié des immigrés d'Algérie déclarent ne pas avoir de religion ou ne pas la pratiquer. Seuls 11% fréquentent des lieux de culte, tandis que 82% des immigrés d'Afrique noire appartenant à l'ethnie Mandé se déclarent croyants et pratiquants. La réputation de détachement vis-à-vis de la religion des Kabyles n'est pas usurpée: les deux tiers d'entre eux déclarent ne

Suite page 6

Suite de la page 4

pas pratiquer, soit un niveau équivalent à la moyenne nationale. La fréquentation des lieux de culte par les jeunes nés en France de deux parents immigrés est rarissime. Il est de 10% pour ceux d'origine algérienne. Quant aux enfants des couples mixtes franco-algériens, ils sont généralement agnostiques, bien plus souvent que la moyenne nationale. L'attachement des jeunes au ramadan et leur observation des interdits alimentaires sont alors d'ordre culturel plus que cultuel.

Le taux de chômage des jeunes d'origine algérienne est deux fois supérieur à la moyenne des jeunes Français

On s'en doutait: la population étrangère et d'origine étrangère est davantage soumise aux contrats à durée déterminée, aux mesures d'aide à l'emploi, à l'intérim, et elle est frappée d'un taux de chômage très supérieur à la moyenne des Français. 40% des hommes de 20 à 29 ans dont les deux parents sont nés en Algérie et 41%

nés d'un couple franco-algérien sont au chômage. Soit le double de la moyenne nationale des jeunes de moins de 25 ans (19,5% en janvier), un taux dont se rapprochent d'ailleurs les jeunes d'origine espagnole ou portugaise dont «seuls» 20% sont touchés par le chômage.

Chez les filles nées de deux parents nés en Algérie, le taux est équivalent à la moyenne nationale des jeunes filles: 22%. En revanche, celles qui sont issues d'un couple mixte franco-algérien connaissent le taux de chômage dramatique de 42%.

L'enquête oblige à renoncer à l'idée d'une génération de jeunes filles réussissant mieux que leurs frères: leurs performances scolaires ne sont que légèrement supérieures à celles des garçons et inférieures à la moyenne nationale des filles d'ouvriers: la moitié d'entre elles ont suivi une filière courte, contre 32%.

Ils s'inscrivent sur les listes électorales mais échappent aux obligations militaires

Les jeunes Français d'origine étrangère de 20 à 29 ans s'inscrivent en moins grand nombre que la moyenne nationale (83,5%), mais les inscrits sont toujours majoritaires, avec de meilleurs scores quand ils sont issus d'un couple mixte: 84% et 72% pour les jeunes d'origine espagnole, 72% et 50% d'origine portugaise, 66% et 56% d'origine algérienne.

En revanche, quand 28% des jeunes Français de souche, comme ceux d'origine portugaise ou espagnole, sont exemptés, réformés ou dispensés de

service militaire, près de la moitié des garçons d'origine algérienne ne font pas leur service.

3.500 ménages polygames en France, presque tous d'ethnie mandé

Il n'y a pratiquement pas d'homme polygame dans les populations originaires du Maghreb ou de Turquie (1%). La polygamie n'est pratiquée que parmi les migrants d'Afrique noire occidentale, et toujours chez les hommes de plus de 30 ans. Si un peu plus du tiers des Maliens et Sénégalais vivant dans des foyers de travailleurs déclarent avoir plusieurs épouses, celles-ci vivent dans le pays d'origine. En fait, il apparaît que seuls les Africains d'ethnie mandé pratiquent la polygamie en France. En interrogeant les femmes africaines mariées âgées de 20 à 39 ans, les enquêteurs se sont aperçus que 20% vivent avec un mari polygame, mais la moitié seulement résident avec des coépouses, ce qui ramènerait la pratique de la polygamie effective en France à 10%. 70% des femmes mandé mariées résidant en France vivent avec une coépouse. Bien qu'également musulmanes, aucune femme d'ethnie wolof ou peul n'a signalé de coépouse.

Les enquêteurs ont calculé: sachant que les Mandés représentent 24% des ménages d'immigrés d'Afrique noire recensés en 1990 (8.000), et supposant que tous les hommes mandés de plus de 40 ans sont polygames, le nombre de ménages comprenant plusieurs coépouses dans le logement serait voisin de 3.500. La population d'un gros village.

Brigitte VITAL-DURAND

Sur des sujets brûlants tels que la polygamie des Africains ou la pratique religieuse des Maghrébins, le travail de l'Ined remplace par des données chiffrées un flou propice aux approximations et aux phantasmes.

Un outil contre la démagogie

► **MAIS OÙ EST DONC PASSÉE l'immigration?** Lors des campagnes présidentielles précédentes, les candidats s'empoignaient sur les chiffres des clandestins, le droit d'asile, les ghettos ethniques, les fous-lairés qui bafouaient la République. En 1995, plus rien. Chirac, Balladur, et même Jospin ont adopté l'attitude du « moins on en parle, mieux c'est ». Comme si les lois Pasqua étaient, pour le meilleur ou pour le pire, l'alpha et l'oméga de la politique française à l'égard des 3,6 millions d'immigrés vivant dans l'Hexagone. Saluons donc cette grande enquête de l'Ined, associée à l'Insee, qui nous donne enfin une photographie extrêmement précise des conditions de vie et des évolutions culturelles des migrants de France. Du jamais vu: les épais questionnaires de l'Ined ont été remplis par les immigrés mais aussi par leurs enfants. Comprenez ces jeunes, français dans leur écrasante majorité, d'origine portugaise, espagnole, turque ou maghrébine.

L'approche est inhabituelle en France, parce qu'elle conduit à distinguer des citoyens français issus de telle ou telle immigration et les « Français de souche » (nés en France de deux parents nés en France). L'approche a choqué et choquera encore. Pas longtemps, espérons-le, car la rigueur de la méthode Ined, habitée par la Cnil (Commission nationale informatique et liberté) et le Haut conseil à l'intégration, devrait permettre de tordre le cou à toute une série d'idées reçues, d'approximations généralisantes ou farfelues sur les enfants d'étrangers. Enfin un thermomètre pour prendre la température et mesurer les vraies fièvres là où n'existait bien souvent qu'un pifomètre autorisant n'importe quel coup de gueule démagogique.

Exemple: la polygamie « des » Africains noirs, murmurerait-on, est très répandue, voire majoritaire en France. Réponse Ined: cette pratique ne concerne qu'une ethnie, et encore de manière très minoritaire: 3.500 ménages au total sur une population de 212.000 immigrés d'Afrique noire. Autre exemple: « la supériorité naturelle des enfants d'Asiatiques » à l'école sur les enfants issus de familles arabes ouvre souvent la voie à des considérations raciales. Réponse Ined: les fils de Maghrébins ont longtemps été issus de milieux ruraux et analphabètes. Alors que les rejetons des réfugiés laotiens, cambodgiens, vietnamiens ou chinois viennent pour l'essentiel de familles aisées et lettrées. Ça aide.

Il ne s'agit donc pas de stigmatiser ou de hiérarchiser les ethnies, de consacrer les communautés aux dépens des individus, mais de savoir de quoi on parle pour affiner les outils de l'intégration. Pour porter l'effort là où il est nécessaire et non là où il est contre-performant. Voire imbécile, lorsque Philippe de Villiers suggérait ré-

ANALYSE

GUILLAUME MALAURIE

comment que les jeunes d'origine étrangère ne devaient pas seulement exprimer le désir de nationalité française mais en plus se fendre d'un serment au drapeau. Que de Villiers lise l'enquête et il s'apercevra que l'intégration est globalement en marche, voire en voie d'achèvement chez les deuxièmes générations.

Le repli communautaire dans le mariage ethnique? Faux. La progression des mariages mixtes est continue en France alors que bloquée à des seuils extrêmement bas en Allemagne ou aux Etats-Unis: la moitié des garçons et le quart des filles d'origine algérienne vivent en effet aujourd'hui avec un conjoint français de souche. La France marche donc bien au mélange. Et 87% de ces mêmes jeunes sur lesquels portent toutes les suspicions de « dissidence culturelle » déclarent le français comme langue maternelle alors que leurs deux parents sont Algériens. Islamistes, « les » beurs de banlieue? Pour le moins exagéré: 70% des hommes et 60% des femmes ne sont pas même croyants ou pas même pratiquants. Une proportion identique à la moyenne nationale. Seraient-ils inciviques puisqu'« on » dit qu'ils boudent les urnes? Inexact: parmi les 25-29 ans, les deux tiers des enfants d'Algériens sont inscrits sur les listes électorales. Plus encore que leurs camarades d'origine portugaise ou espagnole, ils n'imaginent d'ailleurs revenir au pays de leurs parents. **Voilà quelques pendules remises à l'heure.** En revanche, l'enquête met aussi au grand jour pas mal d'inquiétudes qui appellent des réponses politiques. Si les enfants d'ouvriers immigrés espagnols ou algériens ont connu une promotion sociale plus importante encore que les enfants d'ouvriers français par rapport à leurs parents, l'échec scolaire des premiers reste considérable: moins d'un quart

des beurs ont leur bac contre une moyenne nationale de 36%. Ils redoublent nettement plus, particulièrement dans le cycle primaire où s'accumulent les retards et les handicaps. Précisément là où les réformes éducatives ont été les plus tardives et les plus timides. C'est pour cette raison que Jean-Pierre Chevènement, alors ministre de la Défense, avait promu le service militaire en 1990 comme une « école du rattrapage ». Echec encore plus cinglant. L'armée rejette, montre l'enquête, près de 50% des jeunes Français d'origine algérienne contre 28% en moyenne nationale. Ostracisme dû à des relents colonialistes? Sans doute un peu. Encore qu'il est plus vraisemblable que l'armée préfère préserver le train-train de son institution plutôt que se réformer pour faire face à des populations aux difficultés nouvelles.

Attention cependant aux simplismes. Tous les problèmes d'intégration, loin de là, ne sauraient être imputables au dysfonctionnement de l'Etat. Il y a aussi la permanence des pressions culturelles, ces tyrannies de l'intimité que mettent en lumière l'enquête Ined. Notamment pour les beurettes d'origine algérienne qu'on disait plus libérées des contraintes parentales que leurs frères, alors même que 47% d'entre elles épousent encore un Algérien immigré. Et pas toujours par amour. Mariages arrangés au nom des coutumes? Fortement suggérés pour aider à la naturalisation du candidat mari? Cas de figure d'autant plus vraisemblables que les premiers petits amis des beurettes sont d'origines bien plus variées. S'agissant des Turcs, les derniers immigrés arrivés en France, les mariages se révèlent encore moins mixtes. Manifestement, un véritable marché matrimonial franco-turc fonctionne qui va bientôt poser des problèmes graves en matière de droit et de liberté individuelle.

Paradoxalement, le durcissement des lois Pasqua sur les flux migratoires et les regroupements familiaux stimule ces pratiques dans les communautés les plus récemment arrivées. Des communautés d'hommes souvent seuls. Des communautés au statut juridique souvent précaire qui se recroquevillent sur elles-mêmes. L'enquête de l'Ined, dont on ne sait pas encore si elle sera publiée officiellement, a l'énorme mérite de recadrer la réflexion d'une classe politique qui pensait un peu vite qu'en verrouillant les frontières, elle bouclait l'essentiel du dossier. ◆

Quelques chiffres de l'enquête

Les chiffres que nous publions ci-dessous sont issus de l'enquête sur la population étrangère et d'origine étrangère résidant en France. Il s'agit évidemment d'une sélection.



La pratique religieuse des jeunes d'origine algérienne

Degré de pratique religieuse des jeunes d'origine algérienne, en %

	Pas de religion	Pas de pratique	Pratique occasionnelle	Pratique régulière	
Hommes					
Nés en France de deux parents nés en Algérie	30	38	22	10	100%
Nés en France d'un seul parent né en Algérie	60	27	6	7	100%
Moyenne des Français	27	43	26	5	100%
Femmes					
Nées en France de deux parents nés en Algérie	30	28	24	18	100%
Nées en France d'un seul parent né en Algérie	58	23	14	6	100%
Moyenne des Français	20	35	36	9	100%

Les jeunes, le jeûne et les interdits alimentaires

Respect du jeûne et des interdits alimentaires suivant le pays de naissance, en %

	Jeûne	Porc	Alcool
Hommes			
Turquie	67	67	49
Algérie	69	69	54
Maroc	82	75	64
Femmes			
Turquie	75	74	69
Algérie	81	80	76
Maroc	86	80	77



Le chômage

Taux de chômage des jeunes d'origine étrangère âgés de 20-29 ans selon l'origine des parents, en %

	Taux de chômage
Hommes	
Deux parents nés en Algérie	40
Couple parental franco-algérien	41
Deux parents nés en Espagne	20
Couple parental franco-espagnol	20
Deux parents nés au Portugal	20
Femmes	
Deux parents nés en Algérie	22
Couple parental franco-algérien	42
Deux parents nés en Espagne	25
Couple parental franco-espagnol	25
Deux parents nés au Portugal	24



Les jeunes et la cuisine française

Proportion de jeunes d'origine étrangère ayant quitté le foyer parental faisant de la cuisine française lors des réceptions en %

	Hommes	Femmes
Nés dans une union mixte	68	66
Nés de deux parents nés au Portugal	62	47
Nés de deux parents nés en Espagne	48	52
Nés de deux parents nés en Algérie	63	31



t/n

ber/D

D'où viennent les conjoints des jeunes d'origine algérienne

Origine du conjoint des immigrés d'Algérie et des jeunes d'origine algérienne en %

	Origine du conjoint			
	Français de souche	Immigré	Né en France de parent(s) immigré(s)	Total
Hommes				
Arrivés après l'âge de 15 ans	20	73	7	100%
Arrivés avant l'âge de 16 ans	25	54	21	100%
Nés en France de deux parents nés en Algérie	50	17	33	100%
Femmes				
Arrivés après l'âge de 15 ans	10	85	5	100%
Arrivés avant l'âge de 16 ans	14	77	9	100%
Nés en France de deux parents nés en Algérie	24	47	29	100%

Les jeunes et la cuisine française

Proportion de jeunes d'origine étrangère ayant quitté le foyer parental faisant de la cuisine française lors des réceptions en %

	Hommes	Femmes
Nés dans une union mixte	68	66
Nés de deux parents nés au Portugal	62	47
Nés de deux parents nés en Espagne	40	52
Nés de deux parents nés en Algérie	63	31

Les jeunes et la politique

Proportion de jeunes Français d'origine étrangère inscrits sur les listes électorales, en %

	20-29 ans	25-29 ans
Hommes		
Nés d'un couple franco-espagnol	84	85
Nés de deux parents nés en Espagne	72	88
Nés de deux parents nés au Portugal	57	76
Nés d'un couple franco-portugais	72	-
Nés d'un couple franco-algérien	66	71
Nés de deux parents nés en Algérie	56	65
Moyenne nationale	84	87
Femmes		
Nées d'un couple franco-espagnol	84	93
Nées de deux parents nés en Espagne	74	79
Nées d'un couple franco-portugais	55	-
Nées de deux parents nés au Portugal	50	62
Nées d'un couple franco-algérien	61	71
Nées de deux parents nés en Algérie	57	65
Moyenne nationale	83	87

1/2

10/11



Petit ami (ou petite amie) des jeunes d'origine algérienne

Origine du petit ami (ou petite amie) des jeunes d'origine algérienne, en %

Origine du petit ami (de la petite amie)

	Français de souche	Immigré	Né en France de parent(s) immigré(s)	Total
Hommes				
Nés en France de deux parents nés en Algérie	50	12	38	100%
Nés en France d'un seul parent né en Algérie	69	7	24	100%
Femmes				
Nées en France de deux parents nés en Algérie	32	36	32	100%
Nées en France d'un seul parent né en Algérie	63	20	17	100%

Rehmi Mahu Grézy

© Libération. Source: Ined, enquête MGIS réalisée avec le concours de l'Insee 1992

6/7

7/10

72/10

MICHÈLE TRIBALAT, CHARGÉE DE RECHERCHES À L'INED

« Il fallait sortir du désert statistique »

DEPUIS 1976, Michèle Tribalat, 44 ans, travaille sur les chiffres de l'immigration. Elle a publié en 1991 un cahier de la collection Ined-PUF: *Cent Ans d'immigration. Etrangers d'hier, Français d'aujourd'hui. Apport démographique, dynamique familiale et économique de l'immigration étrangère*. Elle a aussi conduit l'équipe de chercheurs qui ont mené à bien l'enquête « Mobilité géographique insertion sociale », dont le rapport est remis cette semaine à ses organismes financeurs. Un livre (1) en reprenant l'essentiel sera en librairie le 12 avril. Il est préfacé par Marceau Long, le président du haut Conseil à l'intégration.

► Pourquoi une telle enquête?

Il fallait sortir du désert statistique français en matière de connaissance des populations immigrées ou d'origine étrangère, et montrer qu'une approche scientifique et dépassionnée de la question était possible. Pour analyser correctement l'évolution des conditions de vie des immigrés et de leurs enfants en France, on ne peut

s'interdire l'observation des personnes françaises ou qui le sont devenues. Elles ont des chances d'être les plus avancées dans le processus d'assimilation. Nous nous sommes donc intéressés aux immigrés (c'est-à-dire les personnes nées étrangères à l'étranger), quelle que soit leur nationalité actuelle. Et à leurs enfants qui naissent, fréquentent nos écoles puis travaillent et fondent une famille en France. Il faut pouvoir comprendre les évolutions des comportements entre la génération de ceux qui ont migré et celle de leurs enfants nés en France. Or il s'avère qu'il n'est pas équivalent d'avoir un échantillon de jeunes Algériens ou de jeunes Marocains, et la différence est impossible à faire si on ne contrôle pas l'origine nationale. On entend sans arrêt des discours sur le modèle français d'intégration, qui aurait fonctionné autrefois et qui ne fonctionnerait plus aujourd'hui. Ces affirmations ne sont fondées sur aucune observation sérieuse. Notre tâche n'a pas été facile parce qu'il fallait engager un gros budget et que nous avions à affronter des pesanteurs idéologiques faisant de l'usage des origines un tabou.

Pourquoi un tel interdit alors que les catégories ethniques sont d'un usage fréquent dans d'autres pays, notamment anglosaxons?

Plusieurs choses se mélangent. Il y a d'abord la peur du fichier et la confusion entre fichiers administratifs et fichiers anonymes d'enquêtes statistiques. La Cnil a veillé à ce que nos fichiers soient complètement anonymes et que les questions posées soient en conformité

avec la loi. Ensuite, l'interdit semble porter avant tout sur l'analyse quantitative, alors qu'on a vu fleurir des enquêtes qualitatives portant sur de faibles échantillons non représentatifs et traitant pourtant sans complexe des Beurs ou des jeunes d'origine étrangère. J'avais été sidérée de lire dans une enquête effectuée par un institut de sondage qu'à quelques années d'écart, on constatait une accélération des pratiques religieuses chez les Beurs. Mais sans aucune assurance qu'on ait gardé un échantillon de même composition que dans l'enquête précédente, il n'était pas étonnant d'aboutir à un résultat différent. Je refuse l'idée selon laquelle la recherche publique devrait être soumise à une obligation de réserve dont serait exempte la recherche privée.

A partir de quelles données avez-vous travaillé?

Grâce au recensement de 1990 et à l'échantillon démographique permanent, nous avons repéré des enfants qui étaient au foyer en 1975, et on a retrouvé leur adresse en 1990. Pour se doter d'un outil régulier,

il faut que nous puissions continuer à coller à chaque recensement.

Au nom de quoi la référence aux origines, à l'ascendance serait-elle indigne?

Au nom d'abord de présupposés idéologiques selon lesquels la République, fondée sur la non-discrimination des races et des ethnies, prohiberait toute référence aux origines. Mais doit-on s'interdire toute étude suivant le sexe? On trouve aussi des arguments d'ordre moral: si on distingue les Français entre eux, toutes les dérives sont possibles. Mais le classement est la base de la connaissance statistique, et on n'arrête pas de distinguer entre les ruraux, les citadins, les ouvriers ou les cadres. On nous a également opposé la fait que les distinctions suivant l'origine seraient inopportunes à la lumière du développement des conflits ethniques en Europe. C'est une sorte d'attitude superstitieuse, avec des discours incantatoires et magiques. Il suffirait de ne pas la mesurer pour qu'une réalité cesse d'exister.

Ne craignez-vous pas que cette étude n'alimente des polémiques malsaines en pleine campagne présidentielle?

De toute façon, le sujet est matière à polémique, mais cacher la réalité n'est pas un argument, elle existe et était mise sous le boisseau. Tout le monde se sert de ces chiffres, y compris le Front national. Je trouve beaucoup plus lamentable que les journalistes ne rectifient pas, alors qu'ils en ont les moyens, les déclarations de Jean-Marie Le Pen sur les chiffres de l'immigration. ◆

(1) *Faire France*, 224 pp. Editions la Découverte

Le repli des Turcs

Particularités d'un pays au passé lui-même colonisateur? Phénomène dû à une immigration récente? En tout cas, les enquêteurs de l'Ined remarquent qu'*« aucun groupe d'immigrés ne comporte les signes d'un repli identitaire aussi nets et répétés que celui de Turquie »*. Non-mixité des mariages, usage minimum de la langue française, vie sociale essentiellement communautaire: la population turque vivant en France, où la colonie kurde ne représente que 7%, résiste à tous les schémas classiques d'intégration.

Ils sont les seuls migrants à ne pas être touchés par la tertiarisation des emplois, ni par l'ascension sociale: comme celle des pères, la génération des enfants comprend près de 80% d'ouvriers et environ 10% d'indépendants. Plus des deux tiers des filles épousent des résidents en Turquie, et une même proportion de garçons vont chercher leur femme au pays.

Le soir, les Turcs sortent plus souvent que les Français et les autres étrangers, mais pour rencontrer des compatriotes. Quand ils reçoivent à la maison ils accueillent des Turcs dans la moitié des cas.

16% d'entre eux savent lire et écrire le français. A la maison, seuls 7% des Turcs parlent exclusivement en français avec leurs enfants, contre 23% des immigrés du Sud-Est asiatique. 87% des femmes nées en Turquie ne parlent pas correctement le français. Le résultat est dramatique puisqu'*« elles sont presque totalement coupées de la société française »*.

B. V.-D.

INTERVIEW

PAR DOMINIQUE SIMONNOT

7/7